

Publié sur le site internet le 8 septembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le **5 septembre**, le **Conseil Municipal de la Commune d'EYMEUX** (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice BAR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents : **14**

Votants : **15**

Date de la convocation : **22/08/2022**

Etaient présents : AYGLON Elodie, BAR Fabrice, BURAI Laurent, CHAMPAUZAC Alexandra, CHARRASSON Jeanine, DAVID-BERTHAUD Sylvia, EMERY Fabien, GERVASON Franck, GINOT Nicolas, GRILLERE Marion, GUICHARD Barbara, MOLIN Jonathan, MONNET Carole, VIGNON Henry.

Etait excusée : VIOSSAT Karine.

Madame Karine VIOSSAT a donné pouvoir à Madame Elodie AYGLON pour voter en son nom.

Madame Barbara GUICHARD est nommée secrétaire de séance.

OBJET 2022-09-04 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2021 DU S.I.E

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à la loi n° 99/586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Syndicat Intercommunal de l'Ecancière a l'obligation de présenter au plus tard dans les six mois qui clôturent l'exercice et lors de l'examen du compte administratif son rapport annuel.

Madame Elodie AYGLON, déléguée du Syndicat en fait une présentation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal de l'Ecancière.

Ce rapport est consultable en Mairie par tout citoyen qui en fait la demande.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 8 septembre 2022.

Le Maire,
F. BAR

